

RÉSIDENCE ARTISTIQUE & PÉDAGOGIQUE EN VAL D'ARGENT (ALSACE) – NOVEMBRE 2021-JANVIER 2022

Appel à Candidature

CONTEXTE

Le Val d'Argent est labellisé Pays d'Art et d'Histoire depuis 2005. C'est une vallée qui a un passé historique très riche marqué d'une part par l'exploitation des mines d'argent dès le 10^{ème} siècle et d'autre part par l'industrie textile qui s'est développée au 18^{ème} siècle. La ville de Sainte-Marie-aux-Mines, avait une place géographique importante et stratégique entre l'Alsace et la Lorraine. Elle est riche d'un passé d'échange, de rencontres et de conflits. Elle dispose d'un riche patrimoine religieux. La ville compte également la plus grande commune forestière d'Alsace.

En 2008, a été inauguré le LAC, lieu d'Art et Culture, installé au sein de du lycée d'enseignement général. Le LAC a pour vocation de faire venir l'art au plus proche des élèves du Val d'Argent et de ses habitants.

La cité scolaire du Val d'Argent est un ensemble constitué du collège Reber, du lycée Louise Weiss, composée d'une section d'enseignement général et d'une section d'enseignement professionnel et compte environs 660 élèves. Sont également associés à la résidence, les élèves des écoles primaires et maternelles de la vallée.

Bien que dynamique au niveau culturel et riche d'évènements saisonniers désormais bien ancrés, le territoire du Val d'Argent se situe néanmoins loin des grands pôles culturels. Une résidence d'artiste est pour les élèves l'occasion d'avoir une approche concrète du monde artistique et permet de poursuivre la dynamique engagée. Développer et maintenir les formes d'expression artistique, mettre en avant leur travail grâce au partenariat, travailler en groupe autour d'un projet commun porteur de sens, susciter leur curiosité, sont autant d'actions inscrites au cœur du projet d'établissement et de celui des écoles du secteur. La cité scolaire du Val d'Argent est à taille humaine, ce qui facilite les échanges et la convivialité.

Cette résidence est le fruit d'un partenariat entre la Cité Scolaire du Val d'Argent, la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines et la Communauté de Communes du Val d'Argent, le FRAC Alsace et le Gip-Acmisa (*Groupement d'intérêt public - action culturelle en milieu scolaire d'Alsace*) constitué entre l'Académie de Strasbourg, la DRAC (*Direction régionale des affaires culturelles Grand Est*), des collectivités (*villes de Colmar, Mulhouse, Strasbourg et Eurométropole de Strasbourg*) et des mécènes (*Crédit mutuel enseignant*), en partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est).

Elle fait suite à de nombreuses expositions menées par le FRAC Alsace au LAC (Sainte-Marie-aux-Mines) depuis 2008, ainsi qu'à sept résidences d'artistes qui ont eu lieu de 2011 à 2017 (voir annexe).

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE 2021

LA THÉMATIQUE

La thématique retenue pour la résidence 2021 est :

« Retour aux SOURCES à travers l'art »

Sous-titre : Revenir aux fondamentaux au niveau de la technique, des outils, des gestes et des matières utilisées

Cette thématique a été inspirée par le vécu de la crise sanitaire de la Covid-19 ainsi que par le territoire du Val d'Argent qui offre un environnement naturel et une histoire pleine de ressources. L'intérêt de la thématique est de redécouvrir les fondamentaux de la création artistique mais aussi de proposer une immersion dans l'environnement naturel, véritable havre de paix en ces temps agités. Il s'agit aussi, à travers un projet fort, de faire vivre la dimension artistique et créative au cœur de la pédagogie comme au cœur de la société.

Voici différents mots clefs qui viennent compléter la thématique en question :

- Matières, terre, territoire, expérience, exploration, immersion
- Ouverture, relation, rencontre
- Mouvement, traversée, confrontation
- Création

DEUX AXES MAJEURS : L'ARTISTIQUE ET LE PÉDAGOGIQUE

L'objectif de cette résidence est double.

L'OBJECTIF ARTISTIQUE

L'artiste sélectionné devra créer des œuvres en relation avec une ou plusieurs caractéristiques liées à l'identité du Val d'Argent et à la thématique annoncée : « Retour aux Sources à travers l'art ».

L'OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Pendant la résidence l'artiste devra monter, en relation avec les enseignants, des projets avec les élèves de différentes sections allant de l'école primaire, au collège et au lycée.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA RÉSIDENCE

Durant toute la durée de la résidence, l'artiste bénéficiera gracieusement :

- d'un lieu d'hébergement, de type F4, d'une surface d'environ 80 m², attenant à la Cité Scolaire,
- d'une pièce sur son lieu d'hébergement pouvant lui servir d'atelier et, le cas échéant, en fonction de ses besoins, d'un lieu plus vaste à définir avec lui,

- d'un accueil en demi-pension au restaurant scolaire du lycée Louise Weiss (hors congés scolaires),
- d'un lieu d'accueil pour la mise en œuvre des actions avec les publics scolaires, auprès desquels il a une mission d'accompagnement artistique et pédagogique,
- d'un espace d'exposition pour la présentation de son travail à la suite de la résidence.

BUDGET PRÉVISIONNEL & PARTENARIAT

Comme mentionné précédemment, cette résidence est le fruit d'un partenariat.

L'artiste se verra allouer la somme de 7000 Euros. Cette somme couvrira : ses honoraires, ses frais de production, ses interventions pédagogiques, la cession des droits de reproduction et de représentation, le transport des œuvres hors Alsace (notamment en cas de présentation d'œuvres existantes au cours de l'exposition de restitution de la résidence) et ses déplacements.

Les frais liés à la communication, au matériel pédagogique, au logement, à l'atelier, à l'espace d'exposition et au vernissage sont pris en charge par les différents partenaires du projet.

À noter également que pour le montage de l'exposition de fin de résidence, l'artiste bénéficie de l'aide technique du régisseur du FRAC Alsace.

CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE

- La résidence se déroulera du 8 novembre au 18 décembre 2021 et du 3 janvier au 27 janvier 2022,
- La dernière semaine de la résidence sera consacrée à la finalisation des œuvres de l'artiste et au montage de l'exposition,
- Le vernissage de l'exposition de fin de résidence aura lieu le 27 janvier 2022,
- L'exposition de fin de résidence aura lieu du 28 janvier au 11 mars 2022.

À noter qu'une réunion de rencontre entre l'artiste, les partenaires et les acteurs du territoire aura lieu en amont de la résidence, en septembre 2021.

COMPÉTENCES REQUISES

- Peut faire acte de candidature tout artiste plasticien résidant en France ou à l'étranger, engagé dans une démarche professionnelle de création. L'artiste doit maîtriser l'usage de la langue française,
- L'artiste doit également être pédagogue et avoir à son actif des expériences d'intervention pédagogique auprès de différents publics et notamment auprès du public scolaire,
- Il devra également disposer d'une assurance responsabilité civile,
- L'artiste devra justifier d'un régime de sécurité sociale (ex : URSSAF artistes ex-Maison des artistes- AGESEA- sécurité sociale) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une note d'auteur ou facture,
- L'artiste devra être en règle avec les services fiscaux et sociaux.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les éléments à fournir sont :

- Un CV présentant le parcours et les expériences du candidat (diplômes, cursus, expositions, résidences antérieures, publications, etc.),
 - Un dossier artistique synthétique comprenant un texte de présentation de la démarche globale de l'artiste et des visuels d'œuvres réalisées, datés et légendés,
 - Une note d'intention spécifique pour le projet de résidence artistique et pédagogique qui aura lieu à Sainte-Marie-aux-Mines en 2021-2022, ainsi que les motivations du candidat,
 - Une présentation des actions de médiation envisagées en fonction de la thématique et à destination d'un public scolaire de différents niveaux : primaire, collège, lycée.
- **Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par le comité de sélection.**

CALENDRIER

- **Date limite de réception des candidatures : le 26 avril 2021,**
 - Un jury de présélection se réunira fin avril-début mai 2021. Les candidats présélectionnés seront auditionnés lors du jury qui se tiendra à Sainte-Marie-aux-Mines dans la semaine du 24 au 28 mai 2021.
- **Les dossiers de candidatures sont à envoyer à anne-virginie.diez@frac-alsace.org**